



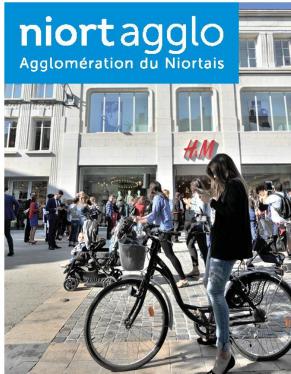
NOTE DE CONJONCTURE

4º trimestre 2019 - N°8

ÉCONOMIQUE







OBSERVATIONS PRINCIPALES

Mouvements des établissementsp. 3

On comptabilise 5 673 établissements au 31 décembre 2019. On constate une évolution positive du nombre d'établissements économiques sur Niort Agglo ; évoluant à un rythme annuel moyen de +5,3%. On note un solde créations-radiations inférieur à la moyenne sur le quatrième trimestre 2019. Le secteur des services est celui qui est le plus concerné par les créations et plus particulièrement celui du service aux entreprises.

Emplois salariés......p.5

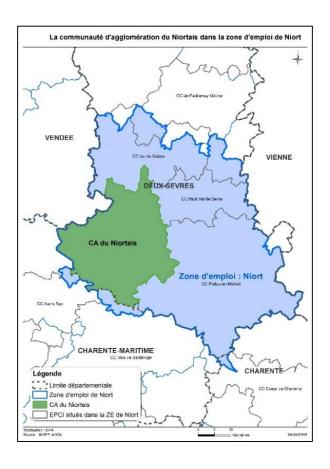
On compte 47 326 emplois salariés sur Niort Agglo au 3ème trimestre 2019, soit +2,3% en un an. L'emploi salarié du secteur de l'industrie est celui qui a le plus progressé en pourcentage : +7% en un an soit +326 emplois. Ce secteur est suivi par celui du tertiaire : +1,8% soit +718 emplois qui reste, en volume, le principal moteur ; et par celui du BTP : +1,2% soit +31 emplois.

Le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) au 3ème trimestre 2019 pour Niort Agglo est de 2 647 € (brut) ; très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des EPCI de comparaison. L'évolution annuelle du SMPT sur Niort Agglo est de +1,8%.

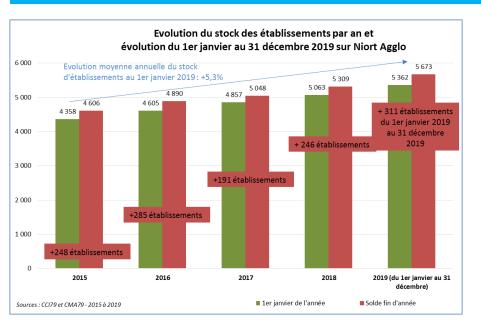
Au 3ème trimestre 2019, les SMPT du tertiaire sur Niort Agglo sont supérieurs aux SMPT du tertiaire sur les autres territoires.

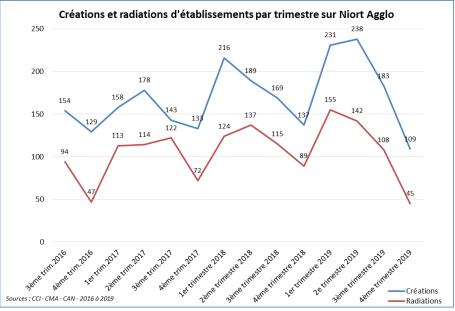
Marché du travailp.7

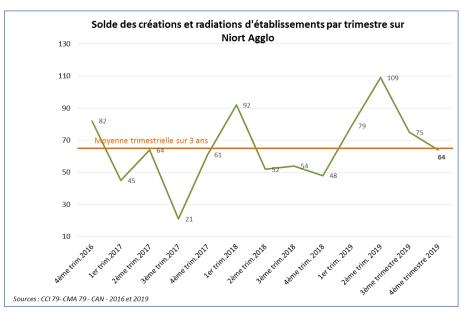
On note une diminution du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en 1 an de 6,5%; la plus forte de celles des territoires de proximité. Cette diminution touche plus fortement les femmes que les hommes. L'observation sur les demandeurs de catégorie A uniquement, montre une diminution de 7,7% en 1 an. Le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort est de 6,1% au 3ème trimestre 2019, taux parmi les plus bas taux du référentiel de territoires comparables.



MOUVEMENTS DES ETABLISSEMENTS







5 673 établissements au 31 décembre 2019 sur Niort Agglo

+5,3%: évolution moyenne annuelle depuis 2015.

NB: 2018 a vu la réintégration dans les bases de données, des établissements de production d'électricité présents sur Niort Agglo, même s'ils ne sont pas actifs économiquement.

Niort Agglo

	Créations	Radiations	Stock		
2015	670	422	4 358		
2016	601	316	4 605		
2017	612	421	4 857		
2018	711	465	5 309		
2019 (au 31 dec. 2019)	761	450	5 673		

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2019

Evolution du 1er janvier au 31 décembre 2019

	Niort Agglo	Deux- Sèvres (CCI et CMA)	Poids de Niort Agglo dans le départe ment
Créations	761	1998	38,1
Radiations	450	1113	40,4
Solde	311	885	35,1

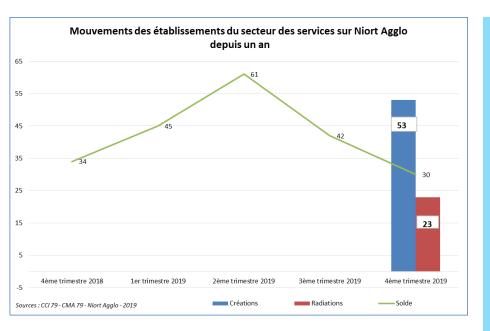
Sources : CCI 79-CMA 79 - 2019

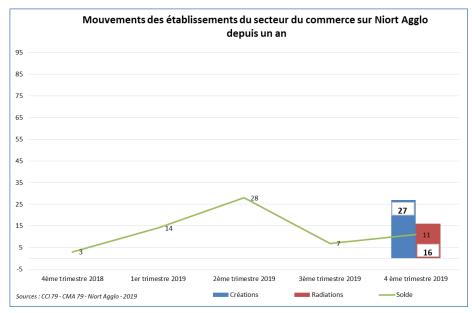
4ème trimestre 2019 : +64 établissements

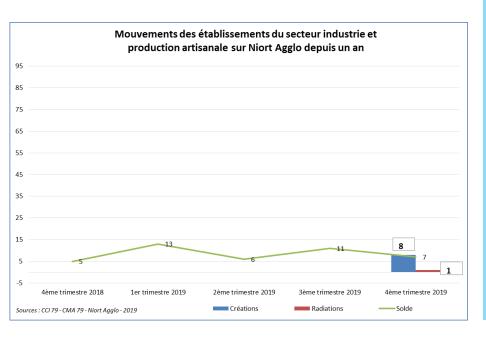
La moyenne trimestrielle sur les trois dernières années est de + 65 établissements. On observe un ralentissement du solde sur les deux derniers trimestres 2019.

Données complémentaires en Deux-Sèvres - CCI 79

Viséo 79







Vue générale sur les grands secteurs d'activités

Créations - radiations

Le secteur des services est le plus impacté en termes de créations d'établissements (51% des créations tous secteurs confondus) et plus particulièrement le service aux entreprises. Il est également le plus impacté en terme de radiations (46%).

Le secteur du commerce est le deuxième secteur le plus impacté après celui des services, tant en termes de créations (25%) que de radiations (28%) notamment le commerce de détail.

Secteur des services

Ce secteur connaît une baisse progressive de son solde créations-radiations sur les trois derniers trimestres, atteignant +23 établissements au quatrième trimestre 2019.

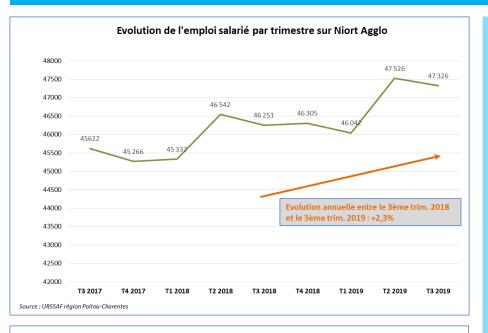
Secteur du commerce

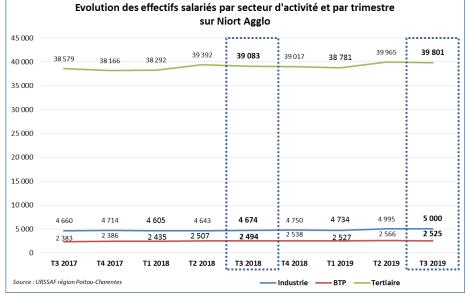
Ce secteur connaît des variations régulières d'un trimestre à l'autre. +16 établissements au 4ème trimestre 2019.

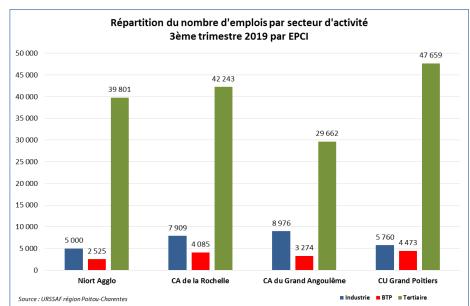
Secteur de l'industrie et de la production artisanale

C'est un secteur qui connaît également des variations trimestrielles. La quatrième trimestre 2019 enregistre seulement 1 établissement supplémentaire.

EMPLOI SALARIE







Evolution annuelle entre le 3ème trimestre 2018 et le 3ème trimestre 2019

47 326 emplois salariés au 3ème trimestre 2019

+2,3% : évolution annuelle ; soit + 1 075 emplois.

L'évolution annuelle des Deux-Sèvres est de +2.4% une évolution supérieure à Charentecelles de la Maritime (+1,6%),de la Charente (+1%)de et la Vienne (-0,1%).

En 1 an ...

Industrie

+7% soit +326 emplois.

Tertiaire

+1,8% soit +718 emplois

BTP

+1,2% soit +31 emplois.

Tertiaire

3ème trimestre 2019

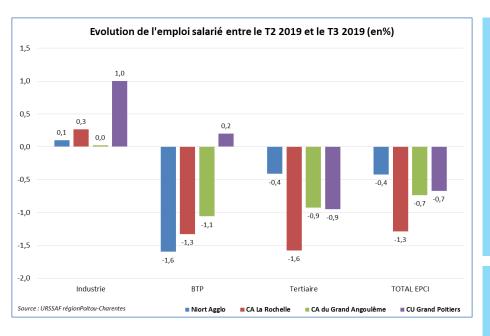
Niort Agglo: 39 801 emplois

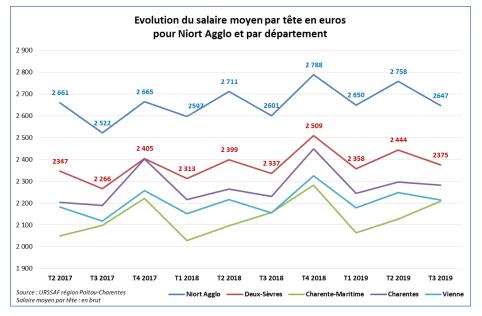
soit 84% des emplois salariés privés de Niort Agglo.

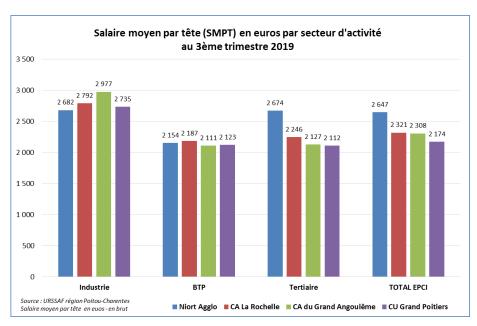
82% pour la CU Grand Poitiers ;

78% pour la CA de la Rochelle;

71% pour la CA Grand-Angoulême.







Evolution de l'emploi salarié entre les deux derniers trimestres

Niort Agglo

Industrie: +0,1%

Tertiaire: -0,4%

BTP: -1.6%

Au total: -0,4%

Le salaire moyen par tête (SMPT) au 3ème trimestre 2019

Niort Agglo: 2 647€

Très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des autres EPCI de comparaison.

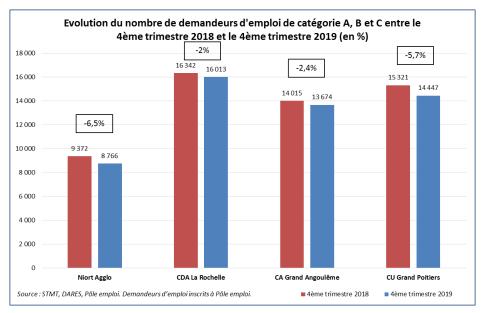
Dans le secteur du tertiaire, Niort Agglo dispose du SMPT (2 674 €) le plus élevé en comparaison des autres territoires.

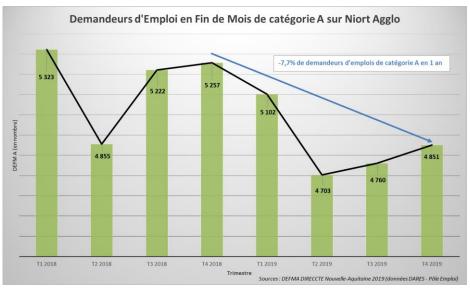
Le SMPT ne prend pas en compte la durée du temps de travail; comptabilise une personne à temps partiel égal à un salarié et ne compte pas L'effectif les intérimaires. moven peut donc être surestimé dans le tertiaire notamment qui emploie beaucoup de main d'œuvre à temps partiel et le SMPT de l'industrie peut être estimé du fait de la non comptabilisation des intérimaires.

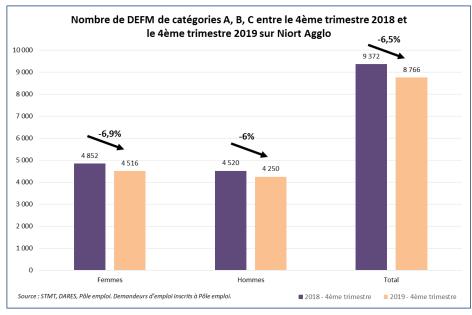
+1,8%: évolution annuelle du SMPT sur Niort Agglo +1,6%: rythme d'évolution du SMPT des Deux-Sèvres.

MARCHE DU TRAVAIL

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par EPCI







Evolution entre le 4^{ème} trimestre 2018 et le 4^{ème} trimestre 2019

-6,5% de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C pour Niort Agglo.

Cette diminution est la plus forte des communautés d'agglomération de proximité.

Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

sur 1 an

(du 4^{ème} trimestre 2018 au 4^{ème} trimestre 2019)

Moins 406 demandeurs d'emploi ;

soit -7,7% sur 1 an.

4^{ème} trimestre 2019

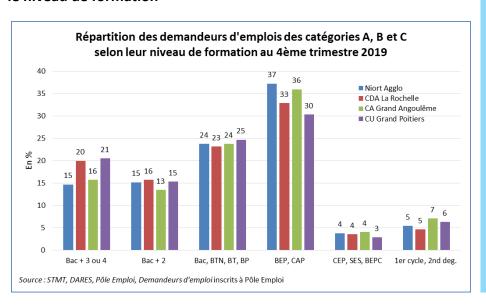
52% de femmes et 48% d'hommes pour les 3 catégories A, B et C.

Répartition sensiblement similaire pour les 3 EPCI de comparaison.

Evolution sur 1 an

Le nombre de demandeurs d'emploi femmes a diminué un peu plus rapidement que celui des hommes (respectivement -6,9% contre -6%).

Répartition et évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le niveau de formation

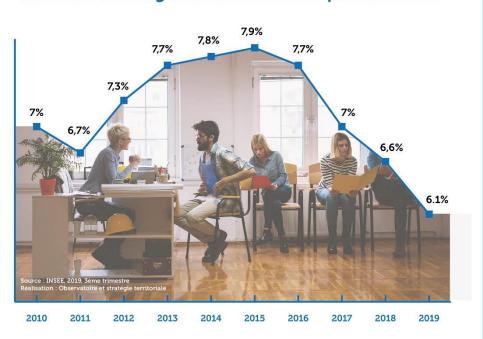


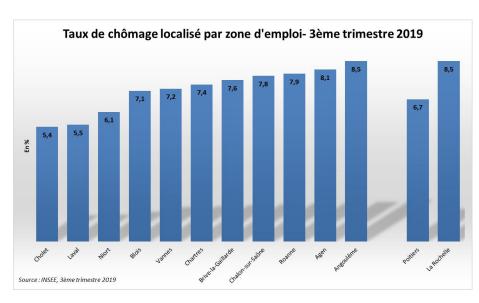
37% des demandeurs d'emplois des trois catégories disposent d'un niveau de formation de type BEP, CAP à Niort Agglo au 4ème trimestre 2019

Cette plus forte proportion se retrouve également au sein des EPCI de proximité.

La catégorie des Bacs +3 ou +4 est de 15% pour Niort Agglo, contre 21% pour la CU Grand Poitiers et 20% pour la CDA la Rochelle et 16% pour Grand Angoulême.

Taux de chômage sur la zone d'emploi de Niort





Taux de chômage au 3^{ème} trimestre 2019

6,1% : Zone d'emploi de

Niort

6,3%: Deux-Sèvres

8% : Nouvelle-Aquitaine

8,6% : France métropolitaine

La zone d'emploi de Niort : 184 communes

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de Niort arrive en troisième position après les zones d'emploi de Cholet et de Laval parmi un ensemble de territoires de comparaison.

SOURCES ET METHODES

1. Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Les établissements identifiés par la CCI et la CMA relèvent du privé uniquement et comprennent les établissements employeurs. Sont exclus des fichiers des chambres consulaires : les professions libérales, les SCI, les GIE, les coopératives, les mutuelles.

2. Les données URSSAF

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale du secteur privé font l'objet de diffusions trimestrielles et de bilans annuels dans la publication *Acoss Stat.* Des analyses régionales sont également diffusées dans les publications des Urssaf. En outre, les effectifs salariés et le nombre d'établissements du secteur privé font l'objet d'une diffusion annuelle à des niveaux fins.

3. Les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A: demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

niortagglo Agglomération du Niortais

140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex Tél. 05 17 38 79 00

> Site web : www.niortagglo.fr Twitter : @NiortAgglo



COMPLEMENTS D'ANALYSES

LES ETABLISSEMENTS ECONOMIQUES ET LEURS DIRIGEANTS

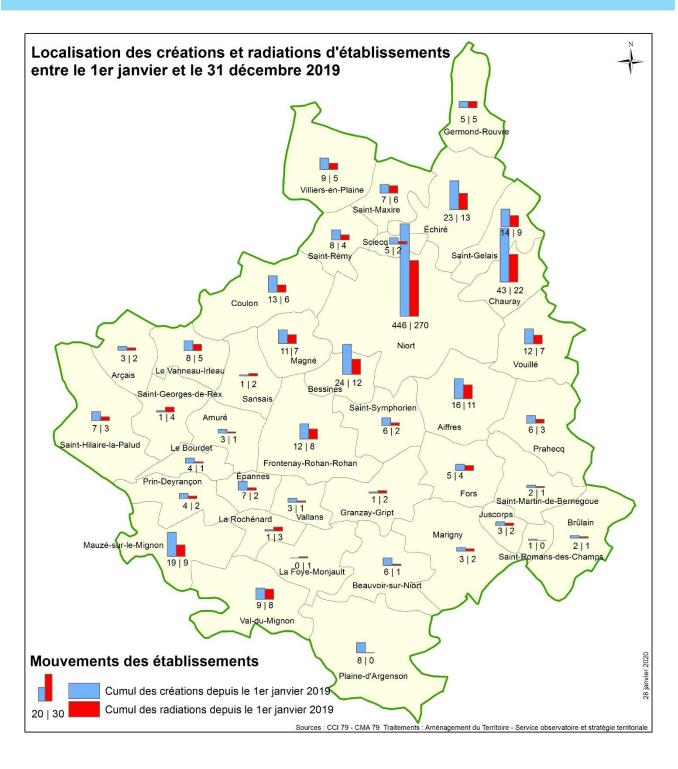
CREATIONS ET DES RADIATIONS DES ETABLISSEMENTS SUR NIORT AGGLO

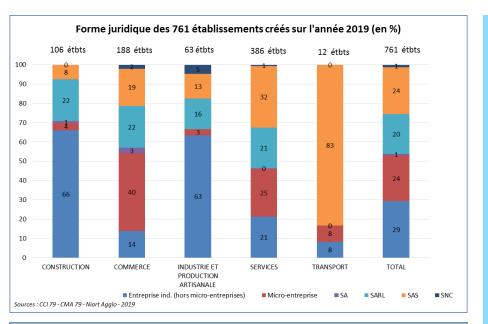
Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2019

59% des créations d'établissements ont lieu sur Niort et 60% des radiations.

Le pôle urbain (Niort, Chauray, Aiffres et Bessines) compte 70% des créations et 70% des radiations de Niort Agglo.

Les communes de 2 500 à 5 000 habitants (Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Frontenay-Rohan-Rohan, Vouillé et Echiré) compte 10% des créations et 10% des radiations.

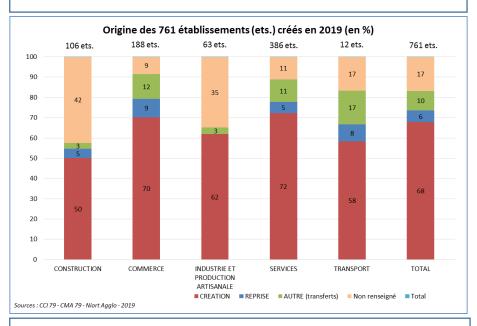




Entreprise individuelle est une entreprise dirigée par une seule personne, et qui n'a pas de personnalité morale, bien qu'elle soit parfois inscrite au répertoire des métiers (pour les artisans), au registre du commerce et des sociétés (pour les commerçants et industriels), ou exercée en profession libérale (réglementé ou non). Ce type d'entreprise peut également comporter des salariés.

SARL est une forme juridique de société commerciale à responsabilité limitée constituée par deux associés au minimum (ou par un seul associé lorsqu'elle prend la forme d'une SARL unipersonnelle). En SARL, la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports.

SAS: Dans une société par actions simplifiée (SAS), les associés fondateurs déterminent librement dans les statuts le capital social et les règles d'organisation de la société, notamment la nomination et la révocation des dirigeants et les modalités d'adoption des décisions collectives : conditions de quorum et de majorité, droit de veto...



Création: l'établissement est créée ex nihilo sur le territoire ou arrive d'un autre département.

Transfert : déménagement sur Niort Agglo d'un établissement déjà installé sur Niort Agglo ou ailleurs en Deux-Sèvres.

Reprise : l'établissement débute son activité en rachetant une activité existante.

FOCUS SUR LES CREATIONS

Forme juridique des établissements créés en 2019

53% des établissements créés (tous secteurs confondus) à correspondent une entreprise individuelle dont 24% correspondent à des micro-entreprises.

24% à une SAS et 20% à une SARL

Entreprises individuelles:

66% dans la construction et 63% dans l'industrie production artisanale.

SARL : 22% dans la construction et 22% dans le commerce.

SAS: 83% dans le transport

Origine des établissements créés en 2019

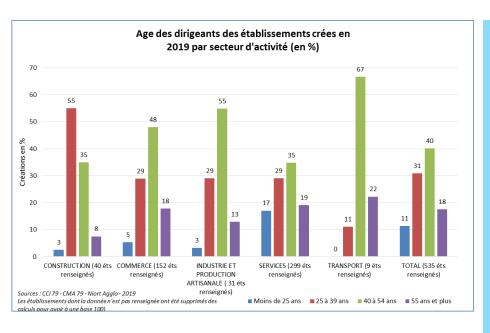
Les créations traduisent à la fois développement un économique endogène exogène. Les transferts sont critère d'attractivité un territoriale et traduisent la mobilité géographique des activités au sein du département. reprises Les traduisent le maintien des activités sur le territoire de NiortAgglo.

68% des créations sont des créations pures, 10% sont des transferts et 6% des reprises.

Services : 72% de créations (279 établissements).

Commerce: 70% de créations

(132 établissements).



FOCUS SUR L'AGE DES DIRIGEANTS AYANT CREES DES ETABLISSEMENTS

EN 2019

On observe des différenciations entre les secteurs d'activité.

Les plus jeunes créateurs d'établissements (moins de 25 ans) se situent plus dans le secteur des services (17%).

Créations d'établissements

Moins de 40 ans :

Construction: 58%

Services: 46%

Commerce: 34%

Industrie et production

artisanale: 32%

Transport: 11%

Nota bene : l'analyse ne porte pas sur les 761 établissements créés en 2019 mais sur les 535 établissements pour lesquels il y a une donnée renseignée sur l'âge du dirigeant.

226 établissements sur les 761 (30%) n'ont pas d'indication sur l'âge. Ceci s'explique par le fait que les entreprises en société ayant de plus en plus souvent une autre société comme dirigeant ne déclare donc pas de représentant, personne physique lors de leur formalité d'inscription.

Les secteurs agricoles et transports n'ont pas été représentés au regard du peu d'établissements concernés.